

/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 96-230 du 03 Juin 1996

Portant nomination de Monsieur Marius  
ADJANOHOUN en qualité de Conseiller  
Technique à l'Industrie du Ministre  
de l'Industrie et des Petites et Moyennes  
Entreprises.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Decembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Mai 1996,

D E C R E T E

Article 1er. - Monsieur Marius ADJANOHOUN est nommé Conseiller Technique à l'Industrie du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toute dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

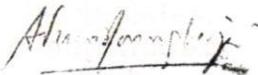
Fait à COTONOU, le 03 Juin 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Mathieu KEREKOU. -

.../...

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENS'AH.-

le Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises,



Félix ADIMI.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MIPME 4 SGG 4  
AUTRES MINISTERES 16 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCONB-DCCT-INSAE 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.